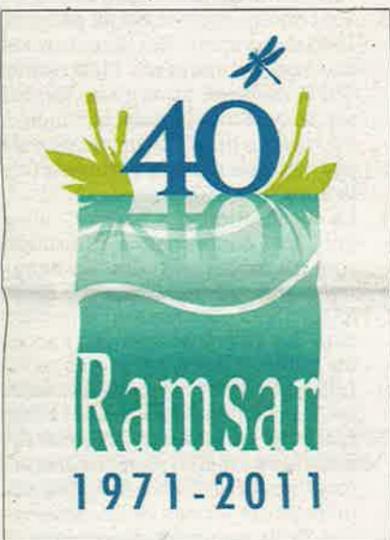


Journée mondiale des zones humides 2011 et 40 ans de la Convention de Ramsar

La Convention de Ramsar célèbre cette année ses 40 ans. Quatre décennies après la conférence internationale à l'origine de ce traité protégeant les zones humides – qui réunit aujourd'hui 160 parties et dont le siège est à Gland – ce dernier est reconnu comme un instrument essentiel de la préservation de notre environnement.



Alliées pour notre environnement

Contrairement aux espaces bétonnés, les surfaces boisées absorbent les précipitations et réduisent les risques d'inondation tout en purifiant l'eau qui les traverse. Les forêts limitent l'effet de l'érosion et préservent l'humus. Zones humides et boisées sont donc de véritables alliées: leurs actions se renforcent mutuellement pour préserver la qualité de notre environnement!

La Journée mondiale des zones humides

Chaque année depuis 1997, le 2 février, est célébrée la Journée mondiale des zones humides, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides du 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar. Dans les 160 pays membres de la Convention, des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des groupes de citoyens à tous les niveaux de la société profitent de l'occasion pour lancer des opérations de sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des zones humides en général, et de la Convention de Ramsar en particulier. Genève, qui héberge un site protégé par la convention – la rade et le Rhône genevois – ainsi que plusieurs zones humides de valeur, s'associe à cette action mondiale pilotée par le Secréariat de la Convention de Ramsar.

Département de l'intérieur et de la mobilité

Les forêts: vitales pour l'eau et les zones humides

Habitats pour une faune et une flore diversifiées, les zones humides constituent également des milieux vitaux pour l'homme. Elles sont cependant vulnérables et leur santé est étroitement liée à celle des forêts qui les entourent. Faisant écho à l'Année internationale des forêts, c'est cette nécessaire prise en compte globale de nos ressources naturelles que rappelle le thème choisi par la Convention de Ramsar à l'occasion de son année de jubilé: «Les forêts, vitales pour l'eau et les zones humides».



Situé sur le territoire de la commune de Cartigny, le site du Moulin-de-Vert occupe un ancien méandre du Rhône. Cette réserve qui intègre plusieurs zones humides constitue aujourd'hui l'un des joyaux de la nature genevoise.



Observation des oiseaux sur la rade de Genève lors de la Journée mondiale des zones humides 2010. Photo L. Vallotton/Muséum de Genève.

Afin de célébrer la **Journée mondiale des zones humides** instituée par la Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale et de faire mieux connaître la valeur de ces écosystèmes fragiles, partenaires associatifs et institutionnels* convient le public le **dimanche 6 février 2011** à participer aux animations qui auront lieu aux abords de la rade de Genève, site protégé, et dans la réserve de la Pointe-à-la-Bise à Collonge-Bellerive, selon le programme suivant:

- **jetée des Pâquis, de 10 h à 15 h 30:** stands, animations et boissons chaudes;
- **réserve de la Pointe-à-la-Bise, de 10 h à 16 h:** accueil et vin chaud.

* Les partenaires de la Journée mondiale des zones humides 2011: Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève, département de l'intérieur et de la mobilité (DIM) du canton de Genève; HEPIA Lullier-Maison de la rivière, Secréariat de la Convention de Ramsar, Groupe des jeunes de Nos oiseaux-Genève, Pro Natura Genève, La Libellule, Association GMC cp EM aérop 1.



Le héron cendré est un hôte typique des zones humides. Photo L. Vallotton/Muséum de Genève.



Des spécialistes accueilleront le public le 6 février prochain afin de répondre à ses questions. Photo L. Vallotton/Muséum de Genève.

Publicité

Alu'it
022 343 41 88

LE SPECIALISTE POUR TOUTS VOS TRAVAUX D'ACCES EN HAUTEUR

LOCATION - VENTE

ECHELLES | ECHAFAUDAGES | ELEVATEURS

interventions & devis rapides

CONTACTEZ-NOUS:
Devis: info@aluitsa.ch
Resp: Marc Voisin
Tél: 079.691.54.14
www.aluitsa.ch
Route des Jeunes 7 - 1227 Les Acacias - Genève